



1<sup>er</sup> SEMESTRE  
2021

FORMATIONS  
CABINETS  
COMPTABLES

CGA Provence

N° Identification : 93130585113

Maison des Entreprises - 45 rue Frédéric Joliot

13290 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 29 63 53

Mail : [cgaprovence@cgaprovence.fr](mailto:cgaprovence@cgaprovence.fr)



# Loi de Finances pour 2021

Date : Mercredi 10 Février à 17h00  
&  
Jeudi 11 Février à 17h00

Lieu : Webinaire

Durée : 2 heures

Intervenant : Maître Luc GIL, Avocat Cabinet LAWREA

Tarif : Gratuit

Public : Expert – comptable ou collaborateur confirmé  
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

## • Objectifs :

Le but est d'aider à décortiquer les nouveaux textes de loi, d'identifier les orientations et définir des stratégies à mettre en place pour les clients

## • Contenu :

- ✓ Présentation et détaille de la loi de finances pour 2021 et ses applications (ainsi que les lois de finances rectificatives pour 2020, la loi de finances de la sécurité sociale pour sa partie fiscale), dans le cadre de commentaires pratiques sur les réformes introduites par ces lois.
- ✓ Selon les textes adoptés par le législateur, seront traités particulièrement les thèmes suivants :
- ✓ **Fiscalité des revenus et du Patrimoine**
- ✓ **Fiscalité des entreprises**
- ✓ **Mesures et Taxes diverses**
- ✓ **Contrôle, contentieux fiscal et recouvrement**

# Loi de financement de la Sécurité Sociale

Date : **Mardi 16 Février à 14h00**

Lieu : **Webinaire**

Durée : 2 heures

Intervenant : **Thierry Pinard & Franck Gisclard,**  
Chargés de missions pour l'AG2R LA MONDIALE

Tarif : Gratuit

Public : Expert – comptable ou collaborateur confirmé  
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques.

Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

## • Objectifs :

- Permettre au stagiaire de pouvoir répondre à certaines questions de leurs clients, en les faisant bénéficier d'un « **mémento** » qu'ils pourront utiliser tout au long de l'année.
- Permettre au stagiaire de balayer les différentes évolutions d'un seul coup d'oeil en utilisant les principaux **points de vigilance** à garder en mémoire dans chacune des dispositions

## • Contenu :

Présentation et détaille de la Loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 en trois partie.

1<sup>ère</sup> partie : Mesures portant sur les contributions et cotisations sociales.

2<sup>ème</sup> partie : Mesures portant sur les prestations sociales.

3<sup>ème</sup> partie : Rappel des autres mesures pouvant impacter l'année 2021

# Traitement comptable et fiscal des aides COVID

Date : **Mardi 30 Mars à 10h30**

Lieu : **Webinaire**

Durée : 1 heure

Intervenant : **Françoise LEMALLE**  
Expert-comptable, commissaire aux comptes

Tarif : 50 € HT

Public : Expert – comptable ou collaborateur cabinet  
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques.

Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

## • Objectifs :

Connaître les modalités d'enregistrement des aides Covid (BIC, BNC)

Identifier les retraitements fiscaux (BIC, BNC) et assurer le suivi

## • Contenu :

### - Identification des aides COVID

Les produits (subventions) : fonds de solidarité, aides régionales, aides des caisses de retraite, financement d'équipement...

L'activité partielle, l'aide au paiement

Remise de charges : loyers ...

Les emprunts (PGE)

### - Traitement comptable des aides Covid

Les comptes à utiliser

Les écritures, les étalements et le suivi

### - Traitement fiscal des aides Covid

Imposables ou non imposables

Les liasses fiscales (BNC, BIC, IS)

Conclusion

Date : **Mardi 8 Juin à 14h00**

Lieu : **Webinaire**

Durée : 2 heures

Intervenant : **Thierry Pinard & Franck Gisclard,  
Chargés de missions pour l'AG2R LA MONDIALE**

Tarif : Gratuit

Public : Expert – comptable ou collaborateur confirmé  
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué  
de cas pratiques.

Support de formation. Réponses aux questions des  
participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis  
des connaissances.

- Objectifs :

- Comprendre comment tirer profit des différents compartiments d'épargne C1, C2 et C3.

- Contenu :

Présentation et rappel du contenu de la Loi PACTE.

- Les sorties en capital ou en rente
- Les avantages fiscaux et les contraintes entre dispositifs
- Comment accompagner vos clients sur ce sujet.